

Séance du conseil communal
du 10 décembre 2013

CONDENSE DES DECISIONS PRISES

Point 1 **Statutaire**

- Présence de 5 municipaux, de M. Lanthemann, boursier communal et de 37 conseillères et conseillers.
- Lecture et approbation de l'ordre du jour de la séance.
- Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 29 octobre 2013.
- Lecture du courrier de M. Donald Chappuis donnant sa démission avec effet immédiat.

Point 2 **Préavis 07/2013 : Adhésion à l'Association Régionale Touristique - Réorganisation du tourisme dans le district de Morges**

- le dit préavis est accepté à la majorité (31 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions).

Point 3 **Préavis 08/2013 : Règlement communal sur la protection des arbres**

- le dit préavis est accepté à la majorité (31 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions).

Point 4 **Préavis 09/2013 : Budget 2014**

- le dit préavis est accepté à la majorité (35 voix pour et 2 abstentions).

Point 5 **Préavis 10/2013 : Adoption de la convention entre les communes de Mont-la-Ville, Cuarnens et L'Isle (MVCL) concernant l'aménagement, la copropriété et l'entretien de leur réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie.**

- le dit préavis est accepté à l'unanimité.

Point 6 **Réponse de la Municipalité au « Postulat en vue de commémorer deux personnalités marquantes de l'Histoire qui ont vécu dans notre village ».**

- la dite réponse est acceptée à la majorité (36 voix pour et 1 abstention).

Point 7 **Etat des lieux et bilans financiers des travaux en cours**

- Réseau incendie : un tuyau raccordé à une borne hydrante à La Coudre (route de Mont-la-Ville) est défectueux. La commune de L'Isle, responsable du réseau d'eau, devra remédier à ce dysfonctionnement et ajouter les dépenses y relatives (environ 12'000 CHF) au budget 2014. Les travaux sont prévus pour le début de l'année à venir.

Point 8 **Séances du conseil communal 2014**

Sur proposition de la Municipalité, le bureau du conseil communal présente un planning 2014 qui comprend les étapes suivantes :

- adoption des préavis par la Municipalité ;
- nomination des commissions par le bureau du conseil communal ;
- convocation des commissions par la secrétaire du conseil communal ;
- 1^{ère} séance des commissions avec la municipalité ;
- délai de retour des rapports auprès de la secrétaire ;

- convocation du conseil communal par la présidente et la secrétaire ;
- dates 2014 du conseil communal qui aura dorénavant lieu les mardis à 20h15.

Les avantages de cette nouvelle manière d'aborder les séances sont les suivants : meilleure coordination entre la municipalité, le bureau, les conseillères et conseillers et facilitation d'organisation interne due à une planification annuelle.

Cette liste sera envoyée aux participant(e)s et sera consultable sur le site internet de la commune.

Point 9 **Communications du Bureau**

- Date du prochain conseil communal : **Mardi 29 avril 2014**
- Carnet rose : la Présidente, Mme Despland, félicite M. Fabian Guignard pour la naissance de son 1^{er} enfant, Samuel, né le 9 octobre 2013 et M. Christophe Genoud pour son 4^e enfant, Noah, né le 12 novembre 2013.
- Mme Despland remercie la Municipalité qui a permis au bureau d'améliorer sa connexion internet, d'acheter un nouveau dictaphone et d'acquérir un scanner.
- Le bureau souhaite à l'assemblée un excellent Noël ainsi que de très belles fêtes de fin d'année. Par ailleurs, Mme Despland se réjouit de voir des fenêtres de l'Avent s'illuminer depuis quelques jours et de visiter l'exposition de crèches au Château.

Point 10 **Communications de la Municipalité**

- La construction du nouvel orgue de L'Isle est bientôt finie. Il sera livré depuis l'Allemagne en avril-mai 2014.
- La volonté de 7 communes de sortir de l'organisation scolaire de l'établissement primaire et secondaire de La Sarraz-Veyron-Venoge (ASISEVV) oblige son comité de direction à reconsidérer la collaboration entre les communes. La conséquence de cette demande pour les 6 communes restantes est lourde : elles sont contraintes à envisager les possibilités de coopérer avec d'autres associations scolaires, telles que l'ASIABE (Apples-Bière et environs) ou l'ASICoPe (Cossonay-Penthalaz). Actuellement, une plateforme étudie et négocie les différentes solutions. Un projet doit être présenté à Mme Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Le délai du 20 décembre 2013 est d'ores et déjà repoussé à mi-janvier 2014. Le Syndic, M. Nicolas, avoue une préférence pour l'ASICoPe. Par ailleurs les travaux concernant le nouveau bâtiment de La Sarraz sont mis en attente. Malgré une probable scission de l'ASISEVV, M. Nicolas garantit la scolarisation des élèves.
- Les différentes possibilités de sous-traitance du CAD énoncées à l'assemblée du 29 octobre 2013 sont à l'étude. Plusieurs sociétés de contracting sont intéressées à racheter le CAD. De plus, les résultats d'une transformation de la gestion du chauffage à distance en SA sont observés dans d'autres communes et les conséquences en seront tirées.
- La municipalité souhaite à tous d'excellentes fêtes de Noël et une très belle fin d'année.

Point 11 **Propositions individuelles**

Noël au village

M. Rosat demande si un Noël est organisé au château de L'Isle. Mme Arber répond par la négative. L'année précédente, le père Noël a été bousculé et des petits cornets-surprises ont été volés. Il n'est donc pas très enthousiaste à revenir. Elle encourage pourtant les villageois(es) à organiser eux-mêmes un Noël au château.

Carrefour du Grütli - Passage piéton

M. Eric Hostettler rappelle les dangers du passage piéton derrière le Grütli. Il a, en effet, à nouveau été témoin d'une situation qui aurait pu déboucher sur un accident. M. Bapst répond que le projet de giratoire de la maison Mozini et Caviezel est très intéressant. La municipalité attend cependant encore les confirmations de l'Etat de Vaud qui pourrait subventionner les travaux, soit une partie des 450'000 CHF nécessaires à ce projet.

Loyers et groupement scolaire

M. Böhlen s'inquiète des conséquences financières pour les loyers scolaires en cas de scission de l'ASISEVV. Le Syndic, M. Nicolas répond qu'en premier lieu, ni l'ASIABE, ni l'ASICoPe ne pourrait reprendre l'entier des classes; dans l'immédiat, le problème des loyers scolaires ne serait donc pas une préoccupation. Cependant, l'option de s'associer avec l'ASICoPe préserverait nos classes à L'Isle.

M. Dagaëff ajoute qu'il ne faut pas dramatiser la situation, malgré les difficultés évidentes. C'est l'occasion pour le comité de direction de soulever la question des transports et du parascolaire, deux éléments qu'il est important d'aborder, surtout en cette période de changements imposés par les 7 communes du bas. De plus, si cette résolution a été prise, c'est également à cause des tracas engendrés par l'impossibilité des élèves de se rendre chez leur maman de jour par les transports scolaires. Un ralliement à l'un ou l'autre des groupements scolaires permettrait par ailleurs des améliorations concernant les sujets cités plus haut (transport et parascolaire).

Villars-Bozon : éclairage du chemin du BAM

M. Ghidelli demande à la Municipalité s'il est possible de prévoir un éclairage sur le chemin reliant l'arrêt du BAM de Villars-Bozon au village.

Remerciement

M. Cholet remercie le bureau pour la préparation des conseils ainsi que la municipalité pour le travail accompli durant toute l'année. En effet, L'Isle se trouvant dans une situation financière délicate, la tâche des municipaux est d'autant plus louable.

Sentier des Huguenots


M. Gruaz donne quelques informations complémentaires concernant le sentier des Huguenots : c'est un chemin reconnu « sentier culturel européen » et de ce fait, soutenu dans plusieurs pays tels que la France, l'Italie ou l'Allemagne. En Suisse, aucune subvention n'a été prévue, c'est pourquoi une association a été fondée. Ce sentier est évidemment une commémoration des Huguenots, mais rend également hommage à tous les exilés, qu'ils soient religieux ou politiques. Des événements seront organisés ces prochains temps à Romainmôtier et à Yverdon. Une séance d'information est prévue pour le 28 janvier 2014 au cinéma de Cossonay.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente, Isabelle Despland, remercie l'assemblée. La séance est levée à 22h00.

Bureau du Conseil Communal

La Présidente

La Secrétaire



Isabelle Despland



Diana-Alice Ramsauer